

Nous aurons l'occasion, lorsque le moment en sera venu, d'exprimer notre opinion sur les sujets qui ont été discutés avec le président Nixon.

Toutefois, nous espérons que cette course aux armements dans laquelle les deux grandes puissances ou d'autres pays sont engagés se terminera, afin que l'Europe et l'Amérique ne soient pas menacées de destruction.

A mon avis, les moyens de défense dont on veut se servir pourront nous protéger de ces catastrophes et s'il est utile que le Canada contribue à la défense dans le but d'éviter un affrontement, il devrait le faire. Avant tout, il est utile, je pense, que le Canada soit un des premiers pays à entamer des négociations pour que la paix continue à exister, et pour que nous puissions continuer à développer les moyens de vivre convenablement plutôt que les moyens de nous détruire.

[Traduction]

### LES FINANCES

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AUDITEUR GÉNÉRAL  
POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE SE TERMINANT  
LE 31 MARS 1968

**L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):** Monsieur l'Orateur, j'ai déposé aujourd'hui des exemplaires, en anglais et en français, du rapport de l'auditeur général à la Chambre des communes pour l'année financière se terminant le 31 mars 1968. Les députés savent que la loi sur l'administration financière exige que le rapport de l'auditeur général soit déposé à la Chambre le 31 décembre au plus tard ou, si le Parlement ne siège pas, 15 jours après la reprise de la session suivante. L'auditeur général m'a prié de présenter ses excuses aux députés pour le retard.

### LES RELATIONS OUVRIÈRES

DÉPÔT DU RAPPORT WOODS

**L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail):** Monsieur l'Orateur, avec la permission de la Chambre je voudrais déposer des exemplaires en anglais et en français du rapport de l'équipe spécialisée en relations du travail. Je voudrais aussi signaler que j'aime mieux ne pas faire de déclaration détaillée maintenant étant donné que les partis de l'opposition, leurs critiques des questions ouvrières en particulier, n'ont pas eu le temps suffisant d'étudier le rapport en profondeur. Cependant, je voudrais me prévaloir de l'article 41 (2) du Règlement pour déposer, avec le rapport, une déclaration très courte et non litigieuse qui ne traite pas des recommandations du rapport Wood.

**M. H. Russell MacEwan (Central Nova):** Monsieur l'Orateur...

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Sauf erreur, le ministre du Travail ne fera pas de déclaration pour l'instant. Je ne sais trop si c'est une non-déclaration qu'il a présentée à la Chambre, mais je crois que d'après le Règlement, les représentants des autres partis ne peuvent faire de déclaration.

**M. MacEwan:** Monsieur l'Orateur, sans aller à l'encontre de votre décision, je tiens à signaler que j'ai effectivement reçu une copie du rapport et que j'étais prêt à répondre au ministre aujourd'hui. Je vais néanmoins remettre cela à plus tard.

### QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

#### LES ARTISTES DU CENTENAIRE

Question n° 639—**M. McCleave:**

1. Quels groupes canadiens d'artistes des arts d'interprétation classiques et populaires ont été patronnés par la Commission du centenaire pour des tournées à travers le Canada en 1967?

2. Quels sont les groupes qui ont subvenu à leurs propres besoins au moyen de frais d'admission, et quels sont ceux qui ont reçu des subventions du Trésor, et quels étaient les montants de ces subventions?

**L'hon. Gérard Pelletier (secrétaire d'État):**  
1. Les Feux follets; Anne of Green Gables; Holiday Theatre; Don Messer Jubilee; National Ballet; L'Orchestre national de la jeunesse; Neptune Theatre; le Théâtre du Rideau Vert; le Théâtre du Nouveau Monde; Le Festival de Stratford; Best of Barkerville; Ian and Sylvia; Monique Leyrac; Gordon Lightfoot; 100 years of Musical Comedy; Les Chansonniers; Jean-Pierre Ferland; Ginette Reno et Donald Lautrec; The Travellers.

2. La Commission du Centenaire, par l'entremise de son organisme, Festival du Canada, a payé les frais de voyage, les frais de production et une partie des frais de subvention des groupes et des particuliers qui ont fait des tournées à travers le Canada en 1967. La subvention pour les admissions, qui a été payée conjointement avec les provinces, visait à permettre au plus grand nombre de personnes possibles d'assister à ces manifestations à des prix réduits. Comme le prix des billets était très inférieur au prix normal pour chaque représentation, aucun revenu n'était prévu ou n'a été reçu en compensation.

#### LE PERSONNEL DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

Question n° 1124—**M. Broadbent:**

1. Pendant les années 1963, 1964, 1965, 1966, 1967 et 1968, quels étaient les effectifs annuels du ministère de l'Industrie, et combien ce ministère a-t-il dépensé en tout en traitements et salaires?